



PROCES VERBAL
N°40/CNCMP/2016
DU 07/09

L'an deux mille seize et le mercredi 07 septembre à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier.

Etait absente

- Raifa Mint Kassim, membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DES SECTEURS SOCIAUX

1°-Examen du projet de marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers de bureau et d'équipements informatiques au profit du centre hospitalier mère et enfant; *réf lettre n°354/CPMP/Ss* reçue le 31 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement d'entreprises GSM/INSAV pour un montant de 71.334.200 UM TTC et un délai d'exécution de quinze (15) semaines.

2°-Examen du projet de marché relatif à la fourniture, de matériel et d'intrants d'hémodialyse au profit des différents centres d'hémodialyse du pays ; *réf lettre n°336/CPMP/Ss* reçue le 22 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec SM-Médic pour un montant de 878.500.000 UM HT et un délai d'exécution d'une année.

Oba

Mi

My Maal d

W

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE

3°-*Examen* du projet de marché par entente directe n°3 pour le contrôle des travaux des lots n° 1,2 ; 5 ,7 et 9 du projet de réhabilitation et de renforcement du réseau de répartition et de distribution d'eau potable de la ville de Nouakchott; *réf lettre n°1008/CPMP/SNDE* reçue le 30 août 2016.

Décision

Ce point est reporté pour fournir le complément de dossier suivant :

- *Situation avancement des travaux ;*
- *Délai d'exécution conforme aux recommandations du bailleur de fonds, continué jusqu'à la fin des travaux ;*
- *Crédit d'impôts corrigé par la commission fiscale.*

4°-*Examen* du projet d'avenant au marché n°1 pour le contrôle des travaux des lots n°3 ; 4, et 6 du projet du réseau de répartition et de distribution d'eau potable de la ville de Nouakchott; *réf lettre n°1009/CPMP/SNDE* reçue le 30 août 2016.

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas la passation de cet avenant.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU PNBA

5°-*Examen* de la décision de rendre infructueux l'appel d'offres relatif à la fourniture d'un bateau au PNBA; *réf lettre n°385/CPMP/PNBA* reçue le 26 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/PNBA de rendre infructueux ledit appel d'offres.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ISKAN

6°-*Examen* de deux projets d'avenants aux marchés relatifs au contrôle des travaux de construction de 300 logements-SNIM et 300 logements-Etat; *réf lettre n°16/CPMP/ISKAN* reçue le 24 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets d'avenants à passer comme suit :

- *Lot 1 : avec le groupement ESABR/TMT/MASTER pour un montant de 15.950.000 UM TTC et un délai supplémentaire de dix (10) mois ;*
- *Lot 2 : avec le groupement ESABR/TMT/MASTER pour un montant de 14.550.000 UM TTC et un délai supplémentaire de dix (10) mois.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTERU RURAL

7°-*Examen* du complément d'informations portant sur la demande d'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives à l'assistance technique pour la mise en œuvre de la composante 2023 (PRAPS); *réf lettre n°501/CPMP/Sr* reçue le 05 septembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

8°-Examen du projet de marché relatif aux travaux de réhabilitation 779 ha du périmètre irrigué et des endiguements du casier pilote de Bogué ; réf lettre n°493/CPMP/Sr reçue le 02 septembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec AZIMA-TP pour un montant de 836.225.970 UM HT avec un crédit d'impôts de 143.076.219 UM et un délai d'exécution de quinze (15) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

9°-Examen du plan de passation des marchés publics corrigé du PPDO pour l'année 2016 ; réf lettre n°503/CPMP/Sr reçue le 06 septembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM corrigé pour l'année 2016.

10°-Examen de la demande de propositions relative à la sélection d'un consultant pour la réalisation des études APD/DCE et le contrôle des travaux de ((i) faucardage curage de l'axe hydraulique du Gouère Est (10 km), de (ii) la construction d'un canal d'irrigation (06 km) et d'une station de pompage de l'extension du périmètre de M'pourié et la (ii) réhabilitation de 840 ha du périmètre M'pourié, de l'aménagement du périmètre de Dieuk et de (iv) de l'aménagement du périmètre irrigué de mbakh; réf lettre n°502/CPMP/Sr reçue le 06 septembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de proposition sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

11°-Examen de l'avis à manifestation d'intérêt relatif aux études d'APD/DAO de sept barrages et vingt (20) ouvrages de recharge de nappes dans les wilayas de l'Adrar, du Taganat, de l'Assaba et des deux hodhs; réf lettre n°504/CPMP/Sr reçue le 06 septembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis manifestation d'intérêt sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

12°-Examen du rapport corrigé d'évaluation des offres techniques relatives à la définition des ressources en eau en Mauritanie ; réf lettre n°310/CPMP/SsouV reçue le 31 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport corrigé d'évaluation des offres techniques.

13°-Examen du projet d'avenant au marché relatif à la conception et la construction clé en main d'une usine de lait à Néma, portant modification de l'étendue des prestations et des délais d'achèvement des travaux ; réf lettre n°311/CPMP/SsouV reçue le 01 septembre 2016.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations relatif à l'étendue de l'avenant.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

14°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières réactives aux travaux d'extension de l'Assemblée Nationale ; *réf lettre n°192/CPMP/Si reçue* le 25 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières proposant l'attribution du marché à l'Ets ZAR pour un montant de 192.214.514 UM TTC et un délai d'exécution de huit (08) mois.

15°-Examen de la demande de propositions relative au contrôle et surveillance des travaux d'entretien routier 2016-2018 ; *réf lettre n°189/CPMP/Si reçue* le 22 août 2016.

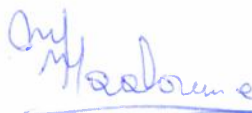
Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions sous réserve de préciser, dans les données particulières les profils du personnel clé.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

- Mohamed Abdellahi Zeine
- Brahim Hamed
- Ciré Amadou
- Maalouma Limam Dahi



Le représentant du contrôle financier

- Abderrahmane Abdoul